Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 12 (1936-1937)

Heft: 6

Artikel: Des mutations dans le haut commandement

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-713250

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mobilisation générale. Et il pourrait naître des légendes plus graves. Au sujet de la dernière alerte, il est possible que les indiscrétions commises aient pour résultat d'obliger l'E. M. G. à modifier certaines dispositions antérieures, afin d'éviter les inconvénients que peut avoir leur publicité: cela coûtera naturellement du temps et de l'argent. Rappelons-nous donc les affiches apposées dans un pays voisin pendant la guerre: « Silence: les murs vous écoutent! »

Celui qui divulgue un renseignement confidentiel n'est pas en mesure d'apprécier la valeur qu'il peut avoir pour un service de renseignements étranger, pour ceux qu'on appelle vulgairement les espions. Sachons ne pas en être les complices, même involontairement, et apprenons à tenir nos langues au chaud.

Le réveil de la Suisse

Au seuil d'une ère nouvelle pour l'armée suisse, il est utile, pensons-nous, de faire le point et d'examiner franchement notre conscience et de la décharger, si faire se peut, d'une certaine contrainte qui l'alourdit plus que de raison en cette période d'espoir et de renouveau. En effet, lorsque ces dernières années, la course aux armements battait son plein chez tous nos voisins, que la valse des crédits militaires sonnait agréablement aux oreilles des états-majors, qu'avons-nous entrepris pour nous maintenir au niveau des armées étrangères? Rien ou si peu de chose, qu'il serait risible de le rappeler aujourd'hui, et pourtant, bien des publications militaires tentèrent vainement d'ouvrir les yeux de ceux qui ne voulaient pas voir ou qui suivaient une ligne de conduite dont les raisons échappaient au commun des mortels. C'est ainsi que pendant quelques années, nous avons marché aussi crânement que possible le long d'un abîme, feignant ne pas l'apercevoir. Coupable négligence, inconscience, laisser-aller, crainte des responsabilités à prendre? on ne saurait le dire, mais toujours est-il que nous totalisons actuellement un retard d'au moins cinq ans sur les autres armées et que d'ici à ce que les millions de l'emprunt de défense nationale soient convertis en bel et beau matériel, il s'écoulera encore un certain laps de temps qu'il faut néanmoins souhaiter le plus court possible.

Convenons, malgré tout, que notre situation n'a pas tourné au pire pendant ces cinq années de léthargie et que, puisque nous avons eu la chance insigne de rester en équilibre sur un socle branlant, il est tout de même réconfortant de penser que l'on ne pourra point accuser la Suisse d'avoir participé dans les premières à la course aux armements que se sont livrées les nations, grandes et petites.

Bien que d'imprudente façon, notre immuable volonté de paix s'est manifestée une fois de plus par ce retard et l'éclat de notre neutralité s'en est trouvé rehaussé. Si nous avons joué ce jeu en toute conscience — et cela, seuls peuvent le dire ceux qui tiennent en main les rênes du gouvernement — il faut avouer que les scrupules qui l'ont probablement dicté, ne sont plus de mise de nos jours et qu'à l'avenir, il serait infiniment dangereux de le répéter.

La Suisse a déjà donné trop de preuves de sa parfaite correction, aussi bien sur le terrain militaire que politique, pour qu'on puisse lui faire grief d'assurer sa sécurité par tous les moyens qu'emploient les autres pays. Sur le point d'obtenir une armée forte — toute proportion gardée —, outillée d'un matériel moderne et soutenue par un moral à toute épreuve, nous voulons, dès sa réorganisation terminée, la savoir apte à suivre la marche sans cesse ascendante des nouveaux armements, sans quoi dans cinq ans, tout sera à recommencer et cela peut-être, dans des conditions beaucoup moins favorables que maintenant. Il n'est plus l'heure de discuter, de prévoir, mais bien d'agir et de construire. Si dans un magnifique élan de dévouement et d'abnégation, le peuple suisse a couvert d'un seul coup le montant total de l'emprunt de défense nationale, donnant ainsi un cinglant démenti à ceux qui doutaient de son ressort moral en pleine crise économique, en pleine bourrasque monétaire, il importe aujourd'hui à son gouvernement de travailler d'arrache-pied au renforcement de la défense nationale qui se révèle chaque heure, chaque minute plus urgent.

Et c'est ici plus qu'une supplique que nous adressons à nos autorités de faire vite et bien, de veiller à la réduction des lenteurs inévitables d'une administration compliquée, car depuis trop longtemps, on nous parle de canons d'infanterie, de lance-mines, de tanks, de bttr. Bofors de 10,5 cm. et autres nouveautés qu'on ne voit que dans les défilés, mais jamais en service et pour cause...

Le peuple, qui a donné son argent en quelques semaines, ne peut prétendre à ce qu'on lui montre dans le même délai ce qu'on en a fait, mais il s'impatientera très vite et d'autre part, nos ennemis, si nous en avons un jour, n'attendront pas non plus que nous ayons terminé notre réarmement pour mettre leurs plans d'attaque à exécution. Nous devons bien nous dire que ce qui a été fait jusqu'à maintenant, n'est de loin que la partie la plus facile à réaliser du vaste programme qui a été établi. Mais, faisons confiance à notre gouvernement et tout spécialement au chef du département militaire fédéral, M. Minger, en la personne de qui nous savons posséder une âme ardemment dévouée à l'armée et une énergie qui a déjà réalisé des miracles pour le bien de notre défense nationale. S'il a conçu, à juste titre, quelque orgueil du brillant résultat obtenu par cette sorte de plébiscite que fut, sur l'une de ses faces tout au moins, l'emprunt de défense nationale, nous nous en réjouissons d'autant plus que dernièrement un journal hebdomadaire, édité à Neuchâtel, publiait contre notre ministre de la guerre, un article odieux, tissé de calomnies et de stupidités.

En un mot, pour résumer ce rapide tour d'horizon militaire suisse, on peut conclure par ces termes que nous empruntons à la « Feuille d'avis de Lausanne »: « A la mobilisation morale, suivra la mobilisation matérielle. Cette grande tâche incombe maintenant à nos autorités. Elles l'accompliront plus facilement après avoir enregistré cette démonstration magnifique de la santé du pays et de son esprit de sacrifice.

Demain, nos soldats mieux équipés seront prêts, comme par le passé, à défendre le sol de la patrie et à serrer les rangs autour du drapeau. »

Où, sont-ils, ceux qui prétendaient que le patriotisme n'allait pas jusqu'au portefeuille? *E. N.*

Des mutations dans le haut commandement

Une fois de plus le commandement de la Garnison de St-Maurice vient de changer de mains. En effet le colonel Jakob Huber qui le détenait dès 1935 a été appelé à un poste supérieur en qualité de suppléant du chef de l'état-major général. Les qualités de tacticien de cet excellent officier le désignaient tout particulièrement pour ces fonctions délicates et on ne saurait que féliciter le Conseil fédéral de cette nomination très heureuse.

Pendant les deux années qu'il passa à St-Maurice, le colonel Huber travailla inlassablement à l'amélioration des forts tant au point de vue de l'armement que de l'aménagement in-

térieur des casernes sous le roc, et grâce à son initiative et à son intelligente direction, de nombreux travaux furent exécutés avec un minimum de temps et de dépenses.

Lors des récentes manœuvres qui mirent en présence la Garnison de St-Maurice et la Brigade d'inf. de mont. 3, le colonel Huber dirigea son parti avec beaucoup d'habileté et ses ordres d'une clarté et d'un bon-sens remarquables témoignèrent d'un sens tactique de très grande envergure. Nul doute que le colonel divisionnaire Labhart, chef de l'état-major général, ne trouve en lui un auxiliaire extrêmement précieux.

✱

Pour succéder au colonel Huber à la tête de la Garnison de St-Maurice, on a fait appel au colonel Schwarz, chef de l'artillerie du 1er corps d'armée, en le nommant commandant ad interim des troupes d'occupation de la Garnison.

Ceci laisse supposer, comme on le prévoyait généralement, que le poste de cdt. de la Garnison ne serait pas repourvu, étant donné que le plan de réorganisation de l'armée prévoit que la Garnison fera partie de la Brigade du Bas-Valais. Si cette supposition s'avère exacte, le chef de cette brigade deviendrait donc virtuellement le cdt. de la Garnison. C'est ce que l'avenir nous apprendra en temps opportun.

Le colonel Julius Schwarz, instructeur d'artillerie à Bière depuis de nombreuses années, n'est pas un inconnu de nos forts de St-Maurice qui l'ont vu participer à de nombreuses écoles de recrues de canons lourds automobiles à Savatan, soit comme chef d'instruction, soit comme cdt. d'école. Tous ceux qui ont servi sous ses ordres ont reconnu en lui le chef racé, énergique et juste, particulièrement apte à commander des troupes romandes, bien qu'étant lui-même originaire de la Suisse alémanique. Souhaitons que sous son impulsion, la Garnison continue à se développer et à se moderniser comme elle l'a fait durant ces dernières années.

Petites nouvelles

Outre la construction d'ouvrages fortifiés le long du Rhin, on a entrepris depuis quelque temps déjà différents travaux de fortification dans toute la région jurassienne. Ces travaux font partie du plan de protection de nos frontières établi par l'état-major général. Il s'agit simplement de mesures de précaution et la population de ces régions ne doit pas s'en alarmer outre-mesure. Sur les grandes voies d'accès de toutes les vallées ou passages jurassiens, on établit des barrages spéciaux destinés à retenir aussi longtemps que possible des troupes étrangères qui seraient tentées d'entrer chez nous. Des trous de 1,20 m. de profondeur à raison de 7 rangées de 5, sont minés dans la chaussée et sur toute sa largeur; on y introduit une armature de béton dans laquelle viendront se fixer, au moment voulu, des rails de chemin de fer qui constitueront une barrière capable de résister pendant un certain temps à toute pression (jusqu'à 200 tonnes environ), voire à des tirs de barrage. On n'attend du reste pas de ces travaux qu'ils soient indestructibles, mais bien qu'ils retardent dans toute la mesure possible, ne fût-ce que quelques heures, la marche en avant d'un envahisseur. Notons en outre que cette mesure de protection doit s'avérer très efficace contre les chars blindés, à condition bien entendu que la barrière soit établie en un point où la configuration du terrain ne laisse à ces engins aucune possibilité de la contourner.

A proximité des barrages, on établira dans le roc des chambres fortes destinées à recevoir des dépôts de munition qui suffiront à alimenter pendant un certain temps les défenseurs de ces ouvrages.

Ces routes seront, en outre, minées et ce ne sera qu'un jeu de les faire sauter au moment où l'envahisseur aura raison des barrages dont nous venons de parler.

Il est probable qu'une des premières tâches des troupes de couverture-frontière en cas de mobilisation, serait d'occuper ces barrages et de les mettre en état de fonctionner utilement.

✱

Le manque de place nous a empêché jusqu'ici de signaler différentes mutations qui se sont effectuées dans le haut commandement de notre armée; on sait en effet que deux nouveaux chefs de service sont entrés en fonction, à savoir: le colonel Jordi, en qualité de chef d'arme de la cavalerie et du service automobile et le colonel Bandi, en qualité de chef de service des troupes d'aviation, en remplacement respectivement du col. divisionnaire Labhard, promu chef de l'E. M. G., et du colonel Bardet, démissionnaire. Toute la presse a souligné les mérites du colonel Bardet qui a laissé une trace profonde de son passage dans les troupes d'aviation lesquelles, grâce à son initiative, se sont développées et modernisées autant qu'il était possible.

Par suite de la nomination des colonels Jordi et Bandi dont nous venons de parler, deux postes de chefs de sections ont été repourvus et c'est avec un très grand plaisir qu'on a enregistré la nomination du lieut.-col. R. Masson, comme chef de la section des renseignements, et du major G. Däniker en qualité de chef de la section des armes et du matériel.

Ces deux officiers sont trop connus dans tous les milieux militaires pour qu'il soit nécessaire de rappeler ici leur valeur. Néanmoins, nous tenons à féliciter tout spécialement le lieut.-col. Masson, rédacteur en chef de la « Revue militaire suisse » qui s'est toujours montré à notre égard d'une grande complaisance et ne nous a jamais ménagé ni son appui ni ses encouragements.

✱

Un grand journal français, « L'Intransigeant », pour ne pas le nommer, publie ces derniers temps, sous la signature d'un nommé Charles Reber, des articles « sensationnels » bourrés d'inexactitudes, sur nos fortifications. Il nous semble que l'on pourrait s'inquiéter en haut lieu, de voir la presse étrangère traiter un sujet que l'on doit s'efforcer de garder secret aussi bien dans ses généralités que dans ses détails, et qu'il y aurait lieu de tenter une démarche pour arrêter la publication de ces articles destinés à faire à nos ouvrages fortifiés une publicité parfaitement indésirable.

✱

Nous ne saurions enfin terminer nos « Petites nouvelles » sans souligner le succès obtenu par l'emprunt de défense nationale. Le magnifique résultat qui vient récompenser les efforts de ceux qui croyaient encore à la sagesse du peuple suisse, a ému de joie tout le pays et fait une profonde impression à l'étranger. Une fois de plus, nous avons eu la preuve que la Suisse est, plus que jamais décidée à se défendre et prête à tous les sacrifices pour maintenir son indépendance. Notre population reste ainsi, dans son immense majorité, profondément patriote et par son geste, elle vient de reconnaître que seule l'armée est capable de défendre le pays.

Et maintenant, au travail!

✱

A maintes reprises déjà, on a demandé que le col droit des tuniques militaires soit remplacé par un col rabattu, semblable à celui des tuniques des cyclistes. Ce « changement de mode » paraîtrait assez indiqué aujourd'hui où nous disposons de fonds considérables pour améliorer l'équipement et l'armement de nos soldats. Il y a assez longtemps d'ailleurs que les autorités s'occupent de la question de l'uniforme. On en a parlé l'automne dernier lors de la conférence avec les commandants d'unités. Nous apprenons que le service technique militaire du Département a reçu mission d'étudier cette question de col et de présenter des modèles qui seront ensuite mis à l'essai.

On cherche, paraît-il, à créer un col qui puisse être porté à volonté droit ou rabattu. Ce petit changement, qui n'a l'air de rien au premier abord, coûterait en réalité une somme assez rondelette. Aussi ne pourrait-on guère opérer cette transformation que par étapes, c'est-à-dire au fur et à mesure que les recrues entrent au service.

Il buon senso di un articolo

Dal giornale « La voce della Rezia » togliamo un articolo sulla Svizzera italiana e la difesa nazionale, articolo che vale la pena di essere letto con tutta attenzione, specialmente dagli abbonati al nostro giornale: « Il Soldato Svizzero ». Siamo certi di fare cosa grata alla redazione del pregiato giornale grigionese diffondendo fra i nostri cittadini il corretto modo di vedere dell'articolista.

« Nella sua ultima sessione, il nostro Parlamento ha riconosciuto la necessità di stanziare un credito di 235 milioni di franchi per una migliore difesa del paese: nel contempo i nostri Reggitori mobilizzavano un credito di 7 milioni per la costruzione di autostrade reclamate da una imponente iniziativa Popolare. Circa la spesa per la sicurezza del nostro suolo c'è niente da ridire. Ogni buon Confederato ama la sua terra e speriamo che questo credito militare non abbia a scordare la Svizzera orientale specie il Ticino e le Vallate Italiane tutte zone scoperte di confine. Per la nostra protezione noi non vogliamo pretendere in un supposto conflitto verso *Sud,* che si abbia ad occupare *Chiavenna,* il cui compito strategico